



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONTRAT DE CESSION AVEC
L'ASSOCIATION LA LIBENTÈRE POUR
L'ORGANISATION DE DEUX
REPRÉSENTATIONS D'UN SPECTACLE LE 4
FEVRIER 2023**

**DÉCISION N° DM-23-043
EN DATE DU 27 JANVIER 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU La délibération du Conseil municipal en date du 14 décembre 2005 autorisant le Maire à recourir à des contrats de vente ou de cession, ainsi qu'à des contrats de coproduction pour la réalisation de spectacles ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de l'association la Libentère, représentée par Monsieur Michel Auguy dont le siège social est situé 17, rue Désiré Martin – 76 000 Rouen – pour l'organisation de deux représentations du spectacle « Papiers dansés », le 4 février 2023 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2022-2023.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'association la Libentère, représentée par Monsieur Michel Auguy dont le siège social est situé 17, rue Désiré Martin – 76 000 Rouen – un contrat de cession pour l'organisation de deux représentations du spectacle « Papiers dansés », le 4 février 2023, dont le prix de cession est fixé à 2 318,60 € (deux mille trois cent dix-huit euros et soixante centimes) TTC ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230127-lmc1H10463H1-AR Date de réception en Préfecture : 27/01/2023 Date de Publication : 27/01/2023
--